

GFD : mobilisation des collectivités

Le conseil régional par l'intermédiaire de son vice-président Denis Sommer est intervenu afin de trouver une autre solution à la fermeture de l'usine GFD de l'Isle-sur-le-Doubs (Le Pays du 16 juin) et au reclassement d'une quarantaine de salariés sur les sites de Saint-Etienne et Bourogne. Confirmant l'engagement des collectivités « pour trouver sur une solution industrielle préservant les activités de GFD dans le pays de Montbéliard tout en garantissant l'emploi », Denis Sommer évoque plusieurs pistes qu'il souhaite pouvoir présenter à l'actionnaire de GFD. Il dit être persuadé de « pouvoir très rapidement faire des propositions permettant de maintenir l'activité dans un site de 5 à 6000 m² au lieu des 13 000 m² actuels ». Il souligne que le développement de l'entreprise passe « par l'ouverture à de nouveaux marchés » et souhaite travailler avec GFD à la mise en place d'un plan de formation « ambitieux qui conduira à élever le niveau de qualification des salariés et en même temps de réduire la masse salariale pendant au moins l'année qui vient ». « Nous sommes également prêts avec les outils qui sont à notre disposition avec l'Agence régionale de développement à aider GFD à s'ouvrir à de nouveaux clients ». Il estime qu'il faut « une année pour construire une stratégie prenant en compte des objectifs communs en terme d'emploi » insistant sur le fait que « l'activité GFD est une activité diversifiante pour le pays de Montbéliard ». De leur côté, Rémy Nappey, le maire de L'Isle, Claude Jeannerot, le président du conseil général, Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régionale, Martial Bourquin, sénateur et Pierre Moscovici, député, ont co-signé un courrier adressé au préfet de Région à qui ils demandent de bien vouloir initier une rencontre avec la direction, les représentants des salariés et les collectivités locales pour examiner les possibilités de conserver cette entreprise sur le bassin l'islois et « à défaut de définir le soutien à apporter aux salariés qui se verraient licenciés ».